SAUVEGARDE ET PROTECTION
DE LA CORNICHE NAZAIRIENNE
ET DE SON ENVIRONNEMENT
Association loi 1901, agréée par arrêté préfectoral du 02/12/2013
siège social: 110 rue Ferdinand Buisson 44600 SAINT-NAZAIRE
Tél. 02 40 70 18 41 - Site:www.spcne.org -Mail: spcne44@yahoo.fr

Compte-rendu de réunion
Mardi 10 novembre 2026 à 18h
Salle 5
Maison des Associations
« Agora 1901 »
44600 Saint-Nazaire

Le compte rendu de la réunion du 13 octobre 2026 n'ayant reçu aucune remarque est adopté

1. **CIRCULATION rue Ferdinand Buisson :**

Une adhérente nous fait part de nombreuses demandes concernant la circulation rue Ferdinand Buisson qui ont été faites auprès de la Mairie. Celle-ci a répondu avoir demandé au service Circulation de procéder à des mesures (comptage par boucle) afin de prendre les décisions d'aménagement éventuel.

Une constatation : La largeur des trottoirs ne permet pas aux personnes en fauteuil roulant de les emprunter. Elles sont obligées de circuler sur la chaussée.

Les riverains souhaiteraient déjà une signalisation :
- de limitation de vitesse à 30 comme ce qui existe pour la première portion de la rue jusqu'à la maison de quartier de Kerlédé ;
- un panneau de priorité aux véhicules montants (flèches rouges et blanches) ;
- peut-être une priorité vélos, car à plusieurs reprises, des véhicules les doublant dans la côte frôlent les voitures en stationnement, avec un risque d'emportièrement (Percutions si l'automobiliste ouvre sa portière).

Dès que le trafic s'intensifie, des automobilistes n'hésitent pas à circuler sur le trottoir pour ne pas être ralentis. Il y a toujours à craindre qu'une personne sortant directement sur le trottoir ne soit percutée.

La solution serait sans doute la mise en sens unique avec un trottoir large pour permettre la circulation en sécurité de tous les usagers.
Le Président va se rendre aux Domaines publics et contacter le Service proximité, Direction de la relation aux usagers qui a répondu dans un premier temps.

2. **Concertation du projet Éole porté par Nantes Saint-Nazaire Port**

SPCNE a pu rejoindre le comité de suivi du projet EOLE dans le cadre de la concertation continue. Reçu, le compte rendu de la 3ème réunion du comité sur l'avancement des études du projet du 8 octobre dernier. Invitation à la prochaine rencontre du 26/11/2026 à 18h30 à Agora salle 7, ouverte à tous.

3. **Révision du Plan de Protection de l'Atmosphère :**

Par arrêté préfectoral n°2026/UPAF/071 en date du 20 octobre 2026, une enquête publique, portant sur la révision du plan de protection de l'atmosphère de Nantes Saint-Nazaire et son approbation, est ouverte pendant dix-huit jours consécutifs, du mardi 10 novembre 2026 à 9h00 au vendredi 27 novembre 2026 à 17h00.
L'ensemble du projet de PPA a été validé le 8 juin 2026 lors du COPIL composé de 4 collèges :

Membres du collège 4 :
Associations et personnalités membres qualifiées :
ARPL, FNE, CLCV, UFC Que Choisir
Acteurs locaux :
ORS, Place au vélo, Alisée, AEDZRP, Chercheurs, Conseil de développement

Il en ressort 4 défis, 12 ambitions, 25 actions.

Défi 1– Une maîtrise nécessaire de l'impact de nos déplacements :

Ambition 1- Planifier les mobilités = 3 actions.
Ambition 2- Favoriser les mobilités douces, décarbonées et collectives = 3 actions.
Ambition 3- Développer le transport ferroviaire = 1 action.
Ambition 4- Limiter les émissions de l'aéroport Nantes-Atlantique = 2 actions.

Ambition 5- Cibler et accompagner des publics spécifiques pour décarboner leur mobilité = 2 actions.

Défi 2– Des pratiques des particuliers à faire évoluer (chauffage au bois, brûlages) :

Ambition 6 Réduire les émissions liées à l'utilisation du chauffage au bois domestique = 4 actions.

Ambition 7 Faire respecter l'interdiction du brûlage des déchets verts = 1 action.

Défi 3- Des efforts de réduction des émissions des activités économiques à poursuivre Défi 3- Des efforts de réduction des émissions des activités économiques à poursuivre :

Ambition 8 Développer les bonnes pratiques agricoles pour limiter les émissions liées à ce secteur = 3 actions.

Ambition 9- Réduire les émissions du secteur industriel et portuaire et intégrer la qualité de l'air dans les réflexions sur l'évolution de la zone industrialo-portuaire = 2 actions.

Défi 4- Une mobilisation collective à amplifier pour une prise en compte globale de la qualité de l'air :

Ambition 10 Intégrer la qualité de l'air dans les plans et programmes = 2 actions.

Ambition 11 Mieux connaître les pollutions sectorielles = 1 action.

Ambition 12 Mobiliser et informer les acteurs 1 action.

4. **Invitation de FNE, à une rencontre le 4 décembre à Nantes**

Présentation des principaux projets de décarbonation portés par les industriels à l'échelle de l'estuaire de la Loire. Certains pensent que le périmètre limité aux projets de "décarbonation", concerne plutôt Nantes alors que le sujet est Nazairien, avec une absence de vision "risques" et "santé", protection de l'environnement. A confronter avec les études environnementales du projet Eole du Port Nates-St-Nazaire. Pas de participation.

5. **Rencontre à AGORA : service vie-associative**

SPCNE était présente à la rencontre du 22 septembre organisée par le Service vie d'Agora 1901 pour présenter le potentiel énorme d'Agora 1901. Invitation à une rencontre le 5 décembre, en présence de Monsieur le Maire, pour fêter les 20 ans d'Agora 1901 et réfléchir aux défis du bénévolat dans un monde qui change. Pas de participation.

6. **Invitation du CPIE- loire-oceane, à une Table ronde le 15/10/2026** : Climat, santé et alimentation, que mangerons-nous en 2050 ? Face aux dérèglements climatiques, c'est l'ensemble de notre modèle alimentaire, du champ à l'assiette, qui doit évoluer. SPCNE dans l'incapacité d'être présente.

7. **Conseil de Développement :**

- Invitation à une rencontre autour du Plan Culturel de Territoire de la CARENE. **Saint-Nazaire Agglo : Connaissez-vous la politique culturelle du territoire ?** le 12/11/2026 au VIP, base sous-marine de 1943. Pas de participation.
- **Invitation à la visite du Centre de Traitement et de Valorisation des Déchets "Arc en Ciel" – Couëron le 13 novembre.** Visite déjà faite lors du groupe de travail sur les déchets en 2010.

8. **Courrier :**

Reçu, de la sous-préfecture, par courrier l'invitation à la prochaine **commission de suivi de site de la société Rabas Protec** le jeudi 26 novembre à 9h30 à la sous-préfecture de Saint-Nazaire.

Question diverse : Les statues, qui étaient en fronton de l'entrée de l'ancienne gare, appelées "le jour et la nuit" ont été exposées l'année dernière dans l'exposition sur Saint-Nazaire dans le LIFE de la base sous-marine. Depuis elles doivent être entreposées quelque part, est-ce qu'on ne pourrait pas réfléchir à les présenter à nouveau dans un espace public ? Square ou dans un lieu fermé comme le hall du Théâtre ou autre. Réflexion à mener et à suggérer.

Prochaine réunion le mardi 08 décembre 2026, à 18 h, salle 5, de la maison des Associations, à St-Nazaire